



Réf. : Secrétariat FAEF

Villars-sur-Glâne, le 3 octobre 2018

### Fermetures crèches 2019

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer des dates de fermeture des crèches en 2019 :

Vacances	Fermeture	Réouverture
Noël 2018	Vendredi 21 décembre 2018 à 18h15	Jeudi 3 janvier 2019
Pâques	Jeudi 18 avril 2019 à 18h15	Lundi 29 avril 2019
Ascension	Mercredi 29 mai 2019 à 18h15	Lundi 3 juin 2019
Eté	Vendredi 26 juillet 2019 à 18h15	Lundi 12 août 2019
Noël 2019	Mardi 24 décembre 2019 à 18h15	Lundi 6 janvier 2020

Jours fériés/chômés	Fermeture
Pentecôte	Lundi 10 juin 2019
Fête-Dieu	Jeudi 20 juin 2019
Assomption	Jeudi 15 août 2019
Toussaint	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2019

Par ailleurs, nous souhaitons également vous rappeler que l'art. 7 du règlement d'application pour les crèches stipule que : « Durant l'année civile, chaque parent a la possibilité de prendre une semaine de vacances en dehors de celles de la crèche où la pension n'est pas facturée. **Cette semaine doit être annoncée au moins trois mois à l'avance, au secrétariat FAEF, faute de quoi, la semaine sera facturée selon les plages-horaire convenues lors de l'inscription.** » Il est important de respecter ce délai d'annonce car cela nous permet d'organiser les vacances de notre personnel.

Nous vous serions reconnaissants d'utiliser le bulletin-réponse ci-dessous afin d'annoncer la semaine de vacances désirée en dehors des dates de fermeture ci-dessus.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

✂ -----

Nom : .....

Prénom : .....

Crèche :  Arc-en-ciel

Les Dauphins

Semaine de vacances désirée : .....

Signature : .....

Merci de remettre ce bulletin au secrétariat FAEF **au moins 3 mois avant la semaine désirée.**